

Le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) et le Syndicat Mixte de Brouage, avec le soutien de LOJIQ, de la SODEC et du Département de la Charente-Maritime, procèdent à un appel de dossiers pour recruter deux créateurs de la relève en métiers d'art dans le cadre de l'exposition *Les traversiers des arts* (Brouage, France).

### OBJECTIFS

Permettre à deux artisans en métiers d'art de vivre une première expérience d'exposition à l'étranger, de s'initier aux démarches reliées à l'exportation et de faciliter les échanges sur les pratiques artistiques entre la France et le Québec.

### DESCRIPTION

Les participants présenteront leurs œuvres dans le cadre de l'exposition *Les traversiers des arts* à la Tonnellerie du 1<sup>er</sup> juillet au 22 septembre 2019, à Brouage (France).

Les deux participants québécois recevront :

- Bourse forfaitaire de mobilité offerte par LOJIQ de 1 000 \$ (déplacement aérien);
- Soutien logistique et prestations du Syndicat Mixte de Brouage (déplacement en train Paris – La Rochelle, hébergement à Brouage, frais de subsistance à Brouage, rencontres professionnelles dans la région de la Charente-Maritime);
- Soutien logistique et prestations du CMAQ, de la SODEC, de LOJIQ et du Syndicat Mixte de Brouage pour le transport des œuvres (environ 75 % des frais d'expédition);
- Les participants demeurant en région éloignée pourront bénéficier d'une indemnité forfaitaire de transport au Québec offerte par LOJIQ.

*Valeur approximative (en argent et en biens et services) : 6 500 \$CAN par participant.*

### OBLIGATIONS DU PARTICIPANT

- Être disponible pour un séjour en France entre le 27 juin et le 7 juillet 2019<sup>1</sup>;
- Avoir un minimum de 5 œuvres disponibles pour l'exposition;
- Avancer l'achat du billet d'avion qui sera remboursé sur preuve d'achat;
- Défrayer 25% des coûts du transport de ses œuvres (min. 300 \$CAN, max. 800 \$ CAN);<sup>2</sup>
- Avoir une assurance personnelle pour ses œuvres;
- Avoir une assurance médicale de voyage/soins médicaux d'urgence pour la durée du projet (LOJIQ se charge de la responsabilité civile).
- Devenir membre de la Fondation LOJIQ moyennant une cotisation annuelle de 25\$ qui donnera droit à certains avantages qui pourraient faciliter le déplacement, notamment avec la compagnie Air Transat;
- Financer les frais d'hébergement et de repas avant ou après le séjour à Brouage;

---

<sup>1</sup> Parents, enfants et amis ne sont pas admis lors du séjour à Brouage sauf lors du vernissage.

<sup>2</sup> Le montant sera calculé selon la soumission du transporteur et les frais liés au Carnet ATA, en fonction du poids et de la valeur de la marchandise par participant.

- Contribuer à l'organisation des activités de démonstration, notamment par l'animation ainsi que par l'apport d'outils ou de matériaux non disponibles à Brouage;
- Fournir des photographies de ses œuvres et en autoriser l'utilisation;
- Participer à une rencontre d'information avec les partenaires;
- Consacrer temps et énergie à la préparation des documents requis sous la supervision du CMAQ (fiche de transport, certificats d'origine, factures pro-format, etc.);
- Consacrer temps et énergie à l'emballage de ses œuvres;
- Respecter ses engagements envers tous les partenaires du projet (activité de démonstration, participation aux visites prévues, présence au vernissage en France et au Québec, dépôt du rapport en fin de projet, etc.).

### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être âgé entre 18 et 35 ans;
- Être artisan professionnel en exercice, ou être finissant ou diplômé d'une école de formation en métiers d'art;
- Créer des œuvres d'expression en métiers d'art de facture contemporaine;
- Détenir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent;
- Demeurer au Québec depuis au moins un an.

### CRITÈRES DE SÉLECTION

- La qualité d'ensemble de la production;
- Le lien entre les œuvres proposées;
- Les contraintes inhérentes au transport et à la présentation des œuvres (poids, fragilité);
- Le réalisme des coûts d'exportation des œuvres proposées;
- La qualité d'ensemble du dossier de présentation.

### CONTENU DU DOSSIER

- Une lettre de motivation présentant vos œuvres et votre démarche artistique, de vos objectifs de carrière à court, moyen, long terme;
- Un curriculum vitae et une démarche artistique;
- Les fiches techniques des œuvres proposées (titre, dimension, matériaux, année de production);
- Un portfolio de 10 à 20 œuvres proposées sur support numérique;
- Une fiche technique de l'installation des œuvres (si besoin);
- Une courte présentation de l'activité de démonstration.

### DATE LIMITE ET ADRESSE D'ENVOI

Les artisans intéressés ont jusqu'au **vendredi, 8 mars 2019** pour soumettre leur candidature.

Merci d'envoyer le tout par courriel ou par WeTransfer a/s d'Hélène Cloutier, coordonnatrice aux services, Conseil des Métiers d'art du Québec (CMAQ) à [helene.cloutier@metiersdart.ca](mailto:helene.cloutier@metiersdart.ca)

Renseignements : [helene.cloutier@metiersdart.ca](mailto:helene.cloutier@metiersdart.ca) - 514 861-2787, poste 312

